



Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

22, Avenue René Cassin  
69009 LYON  
Tél : 04 37 64 46 90  
Fax : 04 72 85 03 96  
www.erival-expert.com

## FLASH INFO - 4ème Trimestre 2016

### DSN - PHASE 3



Le système de télédéclaration des données sociales mensuelles en provenance des bulletins de paie établis a considérablement évolué depuis 2015.

Au 1er janvier 2016, nous avons adapté notre système informatique et nos procédures pour assurer la télétransmission chaque mois à l'URSSAF de votre DSN.

**Au 1er janvier 2017**, ce système passera en phase 3 c'est à dire qu'il concernera toutes les caisses sociales de l'entreprise en plus de l'URSSAF :

- toutes les caisses de retraite complémentaire relevant de l'ARRCO,
- toutes les caisses de retraite complémentaire relevant de l'AGIRC,
- toutes les caisses de prévoyance, quel que soit le risque assuré : décès, invalidité, hospitalisation... : environ 50 groupes de prévoyance
- toutes les caisses de complémentaire santé (« mutuelle ») : environ 800 institutions,

Les données de paie devront donc être mises à jour pour assurer cette nouvelle obligation .

Cette évolution est complexe de part :

- la multiplicité des organismes sociaux concernés (groupes, institutions mutualistes, assureurs...), qui ne sont pas tous prêts et qui, pour certains, communiquent difficilement les informations nécessaires,
- le déploiement progressif qui nécessite de la formation et des tests. Les logiciels concernés doivent également être mis à jour.

#### BREVES - BREVES - BREVES INFOS CABINET

Le cabinet sera fermé :

- du 26 au 30 décembre  
2016,

***L'impact est important en terme de coût de déploiement et a été évalué à 30 HT par salarié présent en janvier 2017, période de mise en route effective du système.***